

En marche vers la fin de tout contrat social

À commencer, par la centralisation des parcs par le biais de la GTC, les projets d'externalisation des différents services de l'Exploitation, les plannings à mobilité forcée, l'ubérisation de la gestion du personnel et des tarifs, cette toile tissée par notre gouvernance condamne l'activité salariale à la précarisation, qu'elle soit dans le domaine des conditions de travail ou dans la pérennisation des emplois, tout mouvement contestataire pris dans les mailles de la nouvelle technologie.

Comme, les salariés trimbalés de parc en parc prévenus parfois le jour même du lieu de leur vacation, sans connaissance des aléas qu'ils pourraient rencontrer sur tel ou tel parc et sans prendre compte du trajet de leur domicile jusqu'à leur destination. Sont-ils récompensés par une prime ? Non.

Avec, une partie du personnel du siège, victime aussi du chômage partiel, devant rattraper le retard cumulé de leur tâche au retour du weekend sans aucune reconnaissance. Comme il est souvent fait cas d'affinités sélectives dans les bureaux, nous rappelons aussi le choix de la direction à accepter ou refuser une rupture conventionnelle de contrat selon la tête du client.

Puis, des parcs sans personnel avec des clients outrés, gérés soit par le CSGAD ou le personnel de parc avoisinant comme le souhaiterait notre Direction, toujours plus de stress à emmagasiner.

Ainsi que, le démantèlement du service de nettoyage et l'externalisation de tous ses salariés hormis leurs responsables qui s'attellent aux différentes modalités et aux moyens mis en place afin de préserver leurs avantages et plan de carrière au sein de la société tout en éliminant leur personnel des effectifs de la SAEMES. En sous-effectif constant avec une majorité de salariés n'ayant pas la connaissance nécessaire de la langue française, facilement manipulable et sur un siège éjectable, les tâches de nettoyage incomberont désormais à la sous-traitance ou aux agents d'exploitation. Toujours dans l'idée de marginaliser une majorité du personnel de nettoyage et du coup d'autres services où les salariés sont en difficulté avec l'informatique, il sera demandé d'utiliser le logiciel de gestion individuel du temps pour déposer des jours de congé.

De plus, le manque de moyen criant des collègues de la maintenance avec une extension croissante du périmètre d'intervention, les mêmes outils et le même statut pour chacun évoquant un nivellement par le bas où les qualifications et les diplômes ne sont pas pris en compte.

Maintenant, rappelez-vous du DG intérimaire qui déclarait que chacun devait faire des efforts vu le contexte économique et sanitaire. Résultat des courses, en 2020, le CODIR s'est octroyé une prime conséquente à se partager entre les plus méritants d'entre eux. En parallèle, la proposition sur l'accord d'intéressement avec des critères improbables diligentée par la nouvelle DG, chantre de l'élitisme, équivaudra à un montant nul avec une demande de signature des partenaires sociaux, ridicule. Tous ces gens irremplaçables que l'on retrouve dans les cimetières et vous, les malmenés et itinérants des parkings dont le risque d'incidents dans un parc est accru, vous êtes les victimes du mépris de classe. **Une prime s'impose avec un reliquat débutant à mars 2020, il s'agit ni plus ni moins de dignité et de respect.**

Compression du personnel, compartimentation et externalisation des services, atomisation des liens sociaux, voilà une SAEMES en voie de désintégration. Dès septembre, si rien ne change, des mobilisations seront à l'ordre du jour à la SAEMES.

SUD Solidaires est un syndicat indépendant 100% salariés (mail: sudsaemes@saemes.fr / Tél : 06 31 27 84 15

